

Accordez votre vie à l'appel que vous avez reçu

Lettre de saint Paul Apôtre aux Éphésiens, 4,1.

La dignité du travail en contexte de pénurie de main-d'œuvre

Au début des années 2020, ce ne sont pas les emplois qui manquent, au Québec, mais les personnes disponibles pour occuper les postes vacants. Nous faisons l'expérience d'une pénurie de main-d'œuvre qui risque de durer plusieurs années. Cette pénurie n'entraîne pas d'emblée avec elle la fin de la pauvreté, de l'injustice et des inégalités, mais apporte son lot de souffrances. En nous appelant à placer *l'amour de Dieu et l'amour du prochain* au cœur de notre vie¹, les deux sources que constituent l'Évangile et l'enseignement social de l'Église nous aident à identifier les attitudes à adopter et les gestes à poser face à cette situation.

Les causes de la pénurie

En plus du vieillissement de la population et du virage numérique, il faut compter, parmi les facteurs explicatifs de la pénurie, les conditions de travail difficiles et les salaires peu élevés dans plusieurs secteurs. En tant que chrétiennes et chrétiens, nous souhaitons rappeler des préoccupations qu'il faut garder à l'esprit dans l'élaboration des politiques socioéconomiques pour mieux y répondre.

La vision chrétienne du travail

Ces préoccupations se fondent sur la *dignité* du travail humain. Nous concevons le travail comme un droit et un devoir comportant une dimension sociale. Le travail humain a pour but la croissance de la personne humaine et il constitue une expression essentielle de toute personne créée à l'image et à la ressemblance de Dieu. En ce sens, la réponse à la pénurie de main-d'œuvre doit proposer d'*humaniser* le travail.

Des inégalités qui persistent

Les professions dispensant des services essentiels au grand public, et qui sont les plus affectées par la pénurie de main-d'œuvre et par la pandémie, emploient principalement des femmes². En santé, en éducation, dans les services sociaux et dans l'action communautaires, elles sont souvent dépeintes comme des femmes répondant à une « vocation » à œuvrer dans des professions animées par l'éthique du soin. Ce terme rend bien compte de l'appel à se mettre au service des personnes vulnérables, auquel plusieurs répondent avec conviction et dévouement.

1. *Évangile de Jésus-Christ selon saint Marc*, 12,29-31.

2. Association pour la santé publique du Québec et Observatoire québécois des inégalités, [Inégalités de genre. Impact de la pandémie de Covid-19 sur la santé et la qualité de vie des femmes au Québec](#), nov. 2020, pp. 15-16.

Il convient toutefois d'être attentif aux angles morts d'une telle valorisation du don de soi, qui rime souvent avec des salaires plus bas et des conditions de travail moins avantageuses que celles offertes dans d'autres secteurs, mettant ainsi en péril le droit au travail et le sens de la justice.

Un enjeu global et local

La conjonction entre la dénatalité et le vieillissement de la population rend plus que jamais nécessaire le recours à une main d'œuvre immigrante dans de nombreux secteurs d'activité. Avec le pape François, nous devons rappeler quatre devoirs à l'égard des personnes migrantes : « accueillir, protéger, promouvoir et intégrer »³. Il faut développer une véritable empathie, une compassion profonde pour celles et ceux qui ont pris la décision difficile de quitter leur pays, notamment en temps de guerre. Il faut aussi se garder de trop politiser les enjeux comme les seuils d'immigration et les mesures d'aide à l'intégration. Il faut nous prémunir contre le danger de polariser la société aux dépens des personnes vulnérables.

Pistes d'analyse et d'action solidaires

Une telle situation de polarisation sociale rend plus ardu le travail fondamental qu'accomplissent les groupes communautaires qui veillent à ce que les conditions de travail des personnes migrantes, notamment, soient véritablement dignes⁴. Elle rend aussi plus ardu le travail des associations, dont les syndicats, qui luttent pour une plus grande justice sociale pour toutes et tous. En coalition avec tous ces groupes, il nous faut réfuter le discours individualiste qui veut que l'appauvrissement, la précarisation et le recours aux mesures d'aide sociale soient les effets d'un manque de volonté ou de courage personnel. On doit plutôt y voir les effets de causes structurelles liées au système socioéconomique national et international. Ce changement de regard débute par notre propre quotidien, notamment dans nos discussions amicales sur l'actualité.

Il est important de développer une vision d'ensemble du bien commun et de la solidarité. Dans une perspective sociale, il n'est pas suffisant de se préoccuper de notre groupe d'appartenance ou de notre profession.

Cette perspective sociale sur le travail n'implique pas que les individus n'ont aucune responsabilité individuelle ni aucune autonomie. À cet égard, envisageons le fait que plusieurs personnes peuvent refuser d'occuper des postes vacants en raison de la faiblesse du salaire offert et de l'indignité des conditions de travail offertes. Il ne faut pas d'abord y voir un signe d'oisiveté ou d'orgueil exacerbé, mais bien le signe d'une appréciation juste, par ces personnes, de leur propre dignité et de la dignité du travail.

Ces pistes d'analyse et d'action concernent directement nos communautés chrétiennes. Dans sa réflexion sur la nécessité des mouvements de solidarité *des travailleuses et travailleurs*, et avec les travailleuses et travailleurs, Jean-Paul II écrit : « L'Église est vivement engagée dans cette cause, car elle la considère comme sa mission, son service, et comme un test de sa fidélité au Christ, de manière à être vraiment l'« Église des pauvres ». Et les « *pauvres* » apparaissent sous bien des aspects; ils apparaissent en des lieux divers et à différents moments; ils apparaissent en de nombreux cas comme *un résultat de la violation de la dignité du travail humain*⁵. »

En tant que chrétiennes et chrétiens animés par une spiritualité du travail qui répond à l'appel de l'amour de Dieu et de l'amour du prochain, nous sommes toujours appelés à veiller à ce que la dignité du travail et la dignité de chaque personne soient respectées, en identifiant et en dénonçant les formes nouvelles de pauvreté qui caractérisent notre contexte.

Le 1^{er} mai est l'occasion de renouveler notre engagement en ce sens.

Le conseil Église et Société de l'AECQ est composé de :

M. Frédéric Barriault, Mme Sabrina Di Matteo, Mme Émilie Frémont-Cloutier, Mgr René Guay, Mgr Claude Hamelin, M. Simon Labrecque (secrétaire), Mgr Marc Pelchat (président) et Mme Sasha Valdes.

3. François, *Fratelli Tutti*, lettre encyclique sur la fraternité et l'amitié sociale, 3 oct. 2020, n° 129.

4. Voir, notamment, les activités du [Réseau d'aide aux travailleuses et travailleurs migrants agricoles du Québec](#) (RATTMAQ).

5. Jean-Paul II, *Laborem Exercens*, lettre encyclique sur le travail humain, 14 sept. 1981, n° 8.